

**5633/20**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUINZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2019/2020

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 21 février 2020

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 21 février 2020

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil portant nomination d'un président d'une chambre de recours et portant prorogation du mandat d'un président d'une chambre de recours de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle

E 14625





Conseil de  
l'Union européenne

**Bruxelles, le 18 février 2020  
(OR. en)**

**5633/20**

**PI 12**

**ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS**

---

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination d'un président d'une chambre de recours et portant prorogation du mandat d'un président d'une chambre de recours de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle

---

## DÉCISION DU CONSEIL

du ...

**portant nomination d'un président d'une chambre de recours  
et portant prorogation du mandat d'un président d'une chambre de recours  
de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) 2017/1001 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur la marque de l'Union européenne<sup>1</sup>, et notamment son article 166, paragraphes 1 et 3,

---

<sup>1</sup> JO L 154 du 16.6.2017, p.1.

considérant ce qui suit:

- (1) Le 22 novembre 2019, une liste des candidats au poste de président d'une chambre de recours de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) a été présentée à l'EUIPO.
- (2) Le 19 novembre 2019, le conseil d'administration de l'EUIPO a décidé de proposer au Conseil la prorogation du mandat de M. Detlef SCHENNEN en tant que président d'une chambre de recours de l'EUIPO pour une période supplémentaire de cinq ans, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

*Article premier*

1. M<sup>me</sup> Virginia MELGAR, née à Minas (Uruguay) le 19 juillet 1959, est nommée présidente d'une chambre de recours de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) pour un mandat de cinq ans.
2. La date à laquelle commence à courir le mandat de cinq ans visé au paragraphe 1 est fixée par le conseil d'administration de l'EUIPO.

*Article 2*

Le mandat de M. Detlef SCHENNEN en tant que président d'une chambre de recours de l'EUIPO est prorogé du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 31 octobre 2025.

*Article 3*

La présente décision entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à ..., le

*Par le Conseil*

*Le président*

---